

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **vingt-sixième jour de mai 2014 à 19 h 00** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et greffier adjoint, est également présent.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier, et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

14-05-174 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

14-05-175 **Achat d'un tracteur Kubota 2003 pour les services des loisirs**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'acheter de Constant inc. un tracteur Kubota, modèle L3430 HST, année 2003, pour un montant de 14 500 \$ avant taxes;

D'autoriser la trésorière à effectuer les paiements requis à Constant inc. et à la SAAQ;

De préciser que cette dépense est financée à même les activités financières de l'année en cours;

D'autoriser le directeur des Travaux publics, à signer pour et au nom de la Ville ce contrat de vente d'un véhicule d'occasion et à effectuer ou faire effectuer les procédures normales lors de l'acquisition de véhicules, soit notamment l'immatriculation et le lettrage.

ADOPTÉE

14-05-176 **Partage de coûts pour la réparation du terrain de Ferme Guérard et Fils en bordure de la stabilisation de la rive de la rivière Bulstrode**

ATTENDU QUE la crue printanière a causé des dommages au terrain de Ferme Guérard et Fils pouvant mettre en péril les travaux de stabilisation de rive qui ont été effectués pour consolider notre approvisionnement en eau potable ;

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de rembourser à Ferme Guérard et Fils une partie des coûts reliés à la réparation de leur terrain agricole en bordure de la rivière Bulstrode soit un montant de 2 500 \$;

QUE ce montant soit non récurrent ;

QUE ce montant soit versé à la condition que des travaux de labour de ce secteur ne soient plus effectués l'automne, et ce, afin de minimiser les risques de débordements de terre lors de crues.

ADOPTÉE

14-05-177

Entente pour les conditions de travail du directeur général 2013-2017

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accepter l'entente sur les conditions de travail du directeur général pour les années 2013 à 2017 telle que déposée;

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, ladite entente;

D'autoriser la trésorière à verser au directeur général les sommes dues ou à devoir pour les années antérieures.

ADOPTÉE

14-05-178

Travaux supplémentaires de pulvérisation et de pavage du rang 8

ATTENDU QUE le contrat de pavage pour le chemin du rang 8 est à un coût plus bas que ce qui avait été estimé ;

ATTENDU QUE la compagnie retenue pour les travaux, soit Sintra inc., nous a confirmé par courriel qu'elle appliquerait la même tarification pour effectuer du pavage sur le 640 mètres restant dans ce même 8^e rang ;

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de confier à Sintra inc. la réalisation sur 640 mètres linéaires de travaux de pulvérisation de mise en forme et de pavage sur le chemin du rang 8 aux coûts unitaires suivants :

- pulvérisation : 1,15 \$ le mètre carré;
- mise en forme : 0,60 \$ le mètre carré;
- béton bitumineux : 77,00 \$ la tonne;

QUE ces travaux soient financés en partie à même le fonds des activités financières de l'année en cours pour 125 000 \$ et, pour la différence à même l'excédent de fonctionnement affecté – réserve sur les droits carrières et sablières.

ADOPTÉE

14-05-179

Fourniture et installation de clôture pour la piste cyclable – Adjudication de contrat

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions reçues suite à l'appel d'offre par invitation déposé par le greffier adjoint ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la fourniture et l'installation de clôture le long de la piste cyclable dans le secteur de la rue Liberge à Clôture Cambrek des Bois-Francs au coût de 54 924,33 \$ avant taxes et d'ajouter l'option de recouvrir le grillage et

les poteaux d'un vinyle de couleur pour un montant additionnel n'excédant pas 5 950 \$ avant taxes;

QUE le financement de cette dépense se fasse à même le règlement d'emprunt no 2012-219.

ADOPTÉE

14-05-180

Levée de la séance extraordinaire

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire, greffier adjoint

Gilles Fortier, maire